

n° 91 oct. nov. 2012

F  
S  
U  
4  
9

Fédération Syndicale Unitaire du Val de Marne

SNASSUB, SNCS, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNCS, SNPES-PJJ,  
SNPIEN, SNUAS-FP, SNU-CLIAS, SNUEP, SNUipp, SNUFDEN, UNATOS.

LES COMMISSIONS PREPARATOIRES

18 HEURES, MAISON DES SYNDICATS - CRETEIL

Thème 1 : Education, formation, recherche, **lundi 19 novembre**

Thème 2 : Services Publics, **jeudi 6 décembre**

Thème 3 : Alternatives économiques, **mardi 18 décembre**

Thème 4 : Syndicalisme, **lundi 14 janvier**

**Elections FSU**

**Votez**

**du 8 au 29**

**novembre 2012**

**7ÈME CONGRES DÉPARTEMENTAL**

**JEUDI 31 JANVIER ET**

**VENDREDI 1ER FEVRIER 2013**



**Rédaction**  
**Catherine ANGLÉSIO**  
**Danielle DAWINT-MAZON**  
**Cécile QUINSON**  
**Josselyne LAMBERTIN**  
**Marc LESVIGNES**  
**Laurence TRUBLEREAU**

**Photos: Sonia KOURDA**

**S** || || 2 Edito  
**o** || || 3 Préparation du congrès  
**m** || || 4 Rapport d'activité  
**m** || || 12 Appels à voter  
**a** || || 16 Pôle emploi 2015  
**r** || || 18 CHSCT/ DUER  
**i** || || 22 Décentralisation à l'EN  
**e** || || 23 Pouvoir d'achat et emploi

|| || Encarts: 2 bulletins de vote, 2 enveloppes

**E**  
**D**  
**I**  
**T**  
**O**

Le gouvernement persiste dans une politique d'austérité. Le vote par l'assemblée du traité européen que la FSU a combattu va inévitablement imposer de nouvelles restrictions à la majorité de la population: l'acte III de la décentralisation va transférer des charges et des compétences aux régions et aux départements. Outre le fait que ce projet soit idéologiquement contestable par l'inégalité qu'il engendrera sur le territoire, il ne peut que dégrader les missions de services publics: si nous n'avons aucun bilan des deux précédents actes de décentralisation, nous savons que l'Etat ne compense jamais intégralement le coût de ces transferts (dans notre département, ce sont plusieurs centaines de millions d'euros qui n'ont pas été remboursées).

L'acte III de la décentralisation couplé au projet de loi d'orientation et de programmation de l'école va s'attaquer au service de l'orientation scolaire. Les Co-Psy pourront-ils continuer à exercer le cœur de leur métier? Il est aussi question que l'ouverture des sections professionnelles devienne la prérogative exclusive des régions au détriment de l'égalité sur tout le territoire!

Concernant le budget 2013, l'augmentation de 2,72% dans l'éducation nationale n'est pas à la hauteur des manques provoqués par plusieurs années de coupes sombres et la priorité affichée à l'école primaire manque d'ambition. Les mesures fiscales sont elles aussi insuffisantes et ne permettront pas de sortir de la logique de réduction des dépenses publiques: elles ne remettent pas fondamentalement en cause le partage injuste des richesses.

Pourquoi le monde de la finance et les spéculateurs compteraient-ils plus que la vie des Français, leurs services publics, les solidarités ?

C'est dans ce contexte qui appelle à la mobilisation que va se tenir le 7ème congrès de la FSU.

Nous vous y espérons nombreux afin de débattre de propositions alternatives pour l'école, les usagers des services publics et leurs personnels...

Catherine Anglesio et Laurence Trublereau

# Préparation du congrès départemental

## LE VOTE

**LES TEXTES SONT**  
**POUR LE VOTE NATIONAL: DANS LE SUPPLÉMENT AU « POUR » N°163**  
**POUR LE VOTE DÉPARTEMENTAL: DANS CE JOURNAL FSU94 N°91**

Les votes se dérouleront du 8 novembre au 29 novembre 2012.  
Vous devez émettre 2 votes : un vote départemental et un vote national

### Modalités de vote

**ATTENTION ! Les modalités de vote sont différentes selon les syndicats de la FSU.**  
**En cas de doute, prenez contact avec votre syndicat !**

**SDU-CLIAS** : le matériel pour le vote national et pour le vote départemental est dans le présent journal FSU n°91 : mettre les 2 bulletins de vote dans l'enveloppe verte jointe puis cette enveloppe dans l'enveloppe T. Inscrire au dos de l'enveloppe T le nom de votre syndicat, votre nom et votre prénom. **Signer le dos de l'enveloppe.**  
Poster l'enveloppe T sans l'affranchir.

**SNEP-SNES-SNPES-PJJ- SNUIPP** : le matériel pour le vote national et pour le vote départemental est diffusé par un journal de votre syndicat, ainsi que les modalités de vote.

### **POUR LES AUTRES SYNDICATS :**

Vote National: les modalités et le matériel sont diffusés et pris en charge par votre syndicat.  
Vote départemental: utiliser le matériel joint dans le présent journal FSU n°91: mettre le bulletin de vote dans l'enveloppe verte jointe puis cette enveloppe dans l'enveloppe T. Inscrire au dos de l'enveloppe T le nom de votre syndicat, votre nom et votre prénom. **Signer le dos de l'enveloppe.** Poster l'enveloppe T sans l'affranchir.

**LES COMMISSIONS PRÉPARATOIRES**  
**18 HEURES, MAISON DES SYNDICATS - CRETEIL**

Thème 1 : Education, formation, recherche, **lundi 19 novembre**

Thème 2 : Services Publics, **jeudi 6 décembre**

Thème 3 : Alternatives économiques, **mardi 18 décembre**

Thème 4 : Syndicalisme, **lundi 14 janvier**

**7ÈME CONGRES DÉPARTEMENTAL**  
**JEUDI 31 JANVIER ET VENDREDI 1ER FEVRIER 2013**

# RAPPORT D'ACTIVITE

L'ensemble des salariés et tout particulièrement les classes populaires du pays font face depuis plusieurs années à une destruction massive des droits sociaux et de leurs conditions de vie et de travail, aggravées par la destruction toujours plus poussée des services publics dans une logique de libéralisation du marché.

Le chômage de masse, parce qu'il permet de concentrer davantage les richesses dans les mains de quelques uns et notamment des actionnaires, est une arme pour imposer précarité, flexibilité et destruction du code du travail et des statuts de la fonction publique.

## I - La fédération et la défense des personnels

La « réforme » des retraites de 2010 a conduit à une très forte dégradation des pensions et à l'allongement du temps de travail.

L'enjeu de la mobilisation contre cette réforme était de bloquer l'augmentation du nombre d'années permettant d'obtenir une retraite à taux plein. Au niveau national comme départemental, la FSU a combattu cette contre-réforme et travaillé à la proposition de solutions alternatives.

Au niveau départemental, la FSU94 en participant au « collectif retraites » et à la constitution de collectifs locaux (Créteil, Vitry, Choisy le Roi, ...), en s'appuyant notamment sur les sections locales du SDU, a contribué à construire un mouvement de lutte et d'opinion majoritaire dans le pays qui pouvait déboucher sur la satisfaction de nos revendications.



Le dossier des retraites a été une des grandes priorités de la FSU94 dès le début de l'année 2010. Afin d'informer au plus près ses adhérents, la FSU94 a organisé un stage fédéral « retraites » en mars 2010, qui a rassemblé plus d'une cinquantaine de collègues de différents syndicats.

Elle a également publié des dossiers dans ses journaux départementaux d'avril, juin et octobre 2010, dans le souci de rendre davantage lisibles et crédibles nos propositions alternatives. Elle a pour cela sollicité l'aide de Stéphanie Treillet, membre du SNESUP et du conseil scientifique d'ATTAC.

La FSU94 a participé activement à l'ensemble des manifestations nationales : la préparation du matériel a été assurée par des militants de

la FSU94 (camionnette, sono, gonflage des ballons, diffusion de tracts, animation...).

Il est cependant à déplorer que ce travail repose sur une petite poignée de personnes.

Notons néanmoins que pour les manifestations sur les retraites, la rotation a été

plus importante et la participation plus fédérale qu'à l'accoutumée.

La FSU94 a participé avec la CGT94 au rassemblement devant la préfecture le 3 octobre 2010.

Elle a soutenu financièrement la lutte, avec occupation et blocage des raffineries pétrolières, des salariés de Grandpuits par un don de 400€.

# RAPPORT D'ACTIVITE

## Fenêtre A

Bien qu'au niveau national, la FSU ait appelé les personnels à élargir la mobilisation, fortement soutenue par l'opinion publique, et soutenu les diverses actions locales (blocages, actions départementales, ...), bien qu'elle ait proposé aux personnels de débattre de la grève reconductible, la fédération n'a pas pu suffisamment peser au sein du cadre unitaire interprofessionnel afin d'établir un rapport de force suffisant pour faire plier le gouvernement, certaines organisations hors FSU ayant la volonté de ne pas s'engager dans des mobilisations de grande ampleur et certains salariés ayant l'idée que face à ce « gouvernement de combat », rien ne pouvait être gagné.

Dans la fonction publique, la décision prise par le précédent gouvernement du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, combinée avec l'application de la RéATE et de la RGPP, a conduit à une situation catastrophique et qui s'est amplifiée : réduction drastique de l'accueil des moins de 3 ans, des RASED, classes surchargées, dégradation des conditions d'exercice des personnels, suppression de postes et d'options, précarisation accrue des emplois, attaques sur les droits syndicaux et des personnels...

Dans le cadre de la lutte contre la précarité, la FSU94 a obtenu une audience avec les personnels précaires en Contrat Unique d'Insertion à l'Inspection Académique en juin 2010, ce qui a permis d'alerter l'administration sur la situation de certains personnels. Elle a par ailleurs participé au rassemblement et à l'audience intersyndicale sur la précarité avec le Préfet en janvier 2011.

## Fenêtre B

Au niveau national l'autre enjeu de la bataille des retraites était de mettre un coup d'arrêt à la déferlante anti-sociale en répondant au mouvement d'opinion et de lutte majoritaire dans le pays. La FSU a appelé les personnels à élargir la mobilisation, soutenu les diverses actions locales (blocages, actions départementales ...) et proposé aux personnels de débattre de la grève reconductible. Mais la FSU n'a pas réussi à peser suffisamment dans le cadre de l'intersyndicale pour que s'y fasse jour un axe prêt à un affrontement central avec le gouvernement Sarkozy, condition nécessaire à l'organisation d'une réelle stratégie de blocage du pays qui était seule à même de mettre en échec ce projet».

Le protocole précarité, que la FSU a tenté en vain d'améliorer avant d'en refuser et la signature et les modalités d'application, a nécessité et nécessitera encore de nombreuses batailles interprofessionnelles et unitaires.

A la rentrée scolaire 2010, en renforcement des actions menées par les syndicats nationaux (rassemblement 1<sup>er</sup> degré lors des CTSD, manifestations nationales, ..), la FSU94 a tenté de procéder à une campagne d'information de la population par le collage d'affiches sur les chiffres de la rentrée : bien que cette décision ait été prise en BDFD, on peut regretter que les militants de la FSU94 ne se soient pas saisis de cet outil. Pourtant, chaque SD concerné avait été destinataire de la mise à disposition de ces affiches. Ces dernières ont été apposées dans des salles de professeurs, ce qui n'était pas leur destination première. Coût de l'opération : 717 €.

# RAPPORT D'ACTIVITE

La FSU94 a par ailleurs participé avec les syndicats nationaux à des rassemblements unitaires sur la carte scolaire avec la FCPE.

De même, une soirée consacrée au socle commun a été co-organisée par la FSU et la FCPE. Une publication SNES/SNEP/FCPE a également été conçue et largement distribuée. Plusieurs réunions de ville ont été organisées à ce sujet dans le cadre d'une campagne de lutte contre le LPC.

La réforme sur l'évaluation des enseignants a été abrogée. Les adhérents des syndicats de la FSU ont massivement participé aux manifestations nationales. La FSU94 a publié un dossier spécial dans un de ses journaux et le secrétariat a créé un matériel original constitué de slogans, de textes et de chansons afin d'animer au mieux les manifestations.

Des militants ont participé aux ½ journées du « Printemps de l'éducation » organisées par le Conseil Général.

Afin d'alerter sur les dangers du regroupement de deux collèges en un seul, avec sixièmes et cinquièmes dans un collège et quatrième et troisième dans l'autre, la FSU94 a obtenu une audience auprès du maire de Fresnes avec le SNES et la FCPE. Cette fusion n'a finalement pas été mise en place, grâce à la sensibilisation auprès des collègues et au vote contre d'un des deux conseils d'administration.

La FSU94 ayant été sollicitée par le Conseil général au sujet d'une future Cité des métiers dans le Val-de-Marne, elle a contacté le SNES et le SNU Pôle Emploi qui ont participé activement à de nombreuses rencontres. Cette cité devrait être construite dans le Val-de-Marne l'année prochaine. Les camarades du secteur Co-Psy du SNES ont activement

participé à ces audiences, inquiets de la mise en place de cette structure pour le devenir de leur métier et des missions qui leur seront confiées. Malgré quelques déclarations de principe des représentants du Conseil Général, en particulier sur le métier de Co-Psy avec ses spécificités et sur la sauvegarde des CIO départementaux, ce dossier reste très préoccupant.

Par l'intermédiaire du SDU94, la FSU a été partie prenante des mobilisations organisées par le collectif « Pas de bébés à la consigne » contre le décret Morano dégradant les conditions d'accueil de la petite enfance.

Concernant les conditions de travail, la FSU94 a organisé de nombreux stages « travail », « CHS/ CHSCT » depuis mars 2011. En particulier, le stage sur le travail a suscité de nombreuses satisfactions chez les participants par son caractère fédéral.

La FSU94, seule fédération syndicale enseignante membre de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH94), a pu y faire avancer ses revendications et exiger une meilleure prise en charge des collègues et élèves porteurs de handicap: par exemple, obtention de 2 postes supplémentaires à la MDPH, exigence de la professionnalisation des AVS, sur statut public...

Les camarades de la Section Fédérale des Retraités 94 ont participé à des débats sur la perte d'autonomie.

Dans le cadre national, la FSU94 a participé aux Etats Généraux des Services Publics réunis à Orly en 2010. Elle a également aidé à la tenue du colloque national du SNU Pôle Emploi à la maison des syndicats de Créteil en mars 2012.

# RAPPORT D'ACTIVITE

## II - La fédération dans le département

Au niveau départemental, la FSU94 a participé en février 2012 au forum des droits et de la citoyenneté initié par la LDH, en partenariat avec ATTAC, la CGT, la Confédération Nationale du Logement, La FCPE, le MRAP et le Syndicat des Avocats de France. Des camarades de différents syndicats du département se sont investis dans ce forum, aussi bien en tant qu'intervenants qu'en tant que participants. La teneur des débats, par la diversité des intervenants et des participants, a été extrêmement riche et intéressante.

L'organisation de cette initiative a nécessité de nombreuses réunions de préparation en soirée.

A l'initiative de la CGT94, et avec Solidaires, la FSU94 a participé à la marche des luttes contre la précarité, pour l'emploi et le pouvoir d'achat en février 2012, avec une forte participation du SDU94.

Elle a également participé au collectif départemental citoyen pour un audit de la dette.

La FSU94 a travaillé à élargir ses relations avec les autres syndicats du département, sans exclusive. Elle a pour ce faire participé à de nombreuses réunions intersyndicales ainsi qu'à un voyage d'étude organisé par le Conseil Général.

Etant partie prenante du RESF94, la FSU94 a quasi systématiquement transmis à l'ensemble du Comité Délibératif Fédéral Départemental les informations et les pétitions envoyées par son responsable FSU Pierre Lafrance. Ses adhérent(e)s et ses militant(e)s ont été engagé(e)s de nombreuses fois dans des actions de soutien aux droits des étrangers et pour la régularisation de tous les sans papiers. Dans ce cadre ils ont participé, avec la fédération à de nombreux rassemblements devant la préfecture.

A maintes reprises, la FSU94 a interpellé par courrier des élus du département afin de les alerter sur des situations graves et de leur demander de prendre position sur nos revendications et nos mandats : députés au moment de la réforme des retraites, députés et sénateurs sur la journée de carence, président du Conseil Général sur la Cité des métiers du Val de Marne.

Reprenant le communiqué de presse du SDU94, présent sur la collectivité, la FSU94 a condamné par voie de presse l'arrêté pris par le maire de Nogent interdisant le glanage dans les poubelles de la ville. Elle a également envoyé un courrier au président de l'Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne pour contester la participation de ce même maire à un débat sur le logement des jeunes actifs en Ile de France.

Dans le cadre des élections présidentielles, la FSU94 a envoyé un courrier revendicatif à la plupart des fédérations politiques du département, courrier qui a débouché sur une rencontre avec des responsables du Front de Gauche (PG et PC), seuls à avoir répondu. Elle a par ailleurs publié dans son journal une étude comparative des programmes des principaux candidats républicains, au regard de ses propres mandats.

Par ailleurs, la FSU94 a répondu à l'invitation lancée avant le 1<sup>er</sup> tour des présidentielles par la sénatrice Laurence Cohen : elle souhaitait nous rencontrer pour faire le point sur la rentrée 2012 et obtenir des informations précises sur la situation dans le département ; les camarades du SNES, SNUEP et SNUIPP étaient présents lors de cette rencontre.



## III - La vie interne de la FSU94

Au niveau interne, la FSU94 a fait évoluer des dossiers importants :

- Les élections au CT de Paris 12 sont maintenant totalement prises en compte dans le calcul de la représentativité. Des courriers dénonçant la situation avaient été envoyés à la présidente de l'université, à Liliane Pierre (qui siégeait au CA de Paris 12) ainsi qu'à Christian Favier.

Les résultats aux dernières élections sont néanmoins préoccupants : malgré notre action pour faire voter FSU, deux facteurs ont contribué à faire perdre à notre fédération plus de 3 000 voix (quasiment 50% de suffrages exprimés de moins aux élections CT 2011 qu'aux élections CAP 2008):

- le mode de scrutin par vote électronique, source de difficultés majeures
- le calcul de la représentativité dans l'éducation nationale non plus sur les CAP mais sur le Comité Technique.

Ce résultat a des conséquences sur la subvention que nous verse le Conseil Général et donc sur notre fonctionnement interne.

Nous avons en effet perdu cette année plus de 6000 € (plus de 27%).

## Fenêtre A

De toute évidence le lien « syndicat national-FSU » n'a pas bien fonctionné pour une partie des électeurs. Plus grave la FSU, n'a pas « eu la main » de certains syndicats nationaux, pour construire une vraie campagne fédérale. Ceux-ci en limitant la préparation politique et matérielle des élections dans l'Education Nationale à un « groupe des 10 », ont écarté les Sections Départementales et les CFR, au détriment de la diversité, du pluralisme et de l'efficacité. Il est décisif qu'à l'avenir la Fédération soit un acteur incontournable des scrutins et des actions qui la concernent comme fédération.

## Fenêtre B

Nous pouvons sans doute également imputer cette déperdition de voix au fait que si les électeurs identifient bien leur syndicat national, ils ont en revanche plus de mal à l'associer à la fédération.

Si dans l'académie les 3 FSU départementales ont toujours été associées aux réunions de préparation des élections avec les syndicats nationaux, il faudra néanmoins réfléchir à une meilleure coordination entre les syndicats nationaux et la fédération, aussi bien au niveau local que départemental et académique, voire Ile de France, notamment dans la gestion du matériel destiné à l'information des adhérent-e-s afin de donner davantage de visibilité à la fédération.

La présence du sigle et /ou du logo FSU accolé à ceux des syndicats nationaux ne peut que renforcer la lisibilité de la fédération pour tous les collègues.

# RAPPORT D'ACTIVITE

## Tableau des résultats :

CAP Coll. Terr.	2773
Pref94	198
Agriculture/ENV	135
Hôpital	42
CTSD94	2512
UPEC94	380
Total	6040

- La SFR94 commence à se structurer : Jean Amar a accepté d'animer et de contribuer à la structuration de la section SFR94
- Si la FSU94 n'est toujours pas membre de droit au Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées, elle est maintenant systématiquement invitée à chacune des réunions et reçoit les documents préparatoires qui sont transmis à son représentant Joseph Spagnoli.

La FSU94 continue d'apporter son soutien aux autres syndicats : aide financière au SNICS pour l'édition de son journal avant les élections professionnelles, changement et modernisation du matériel de reproduction mis à la disposition des syndicats FSU du Val-de-Marne.

Par ailleurs, la FSU94, à laquelle il était très souvent reproché d'être exclusivement centrée sur l'éducation, a resserré ses liens avec le syndicat des territoriaux qui est maintenant davantage associé à la vie de la fédération et qui prend une part croissante à son activité : articles dans le journal, participation aux délégations et rencontres officielles (Préfecture, et plus récemment Conseil général sur le développement du territoire), participation à la préparation et à l'organisation des manifestations.

## IV- Pistes pour l'avenir

A la suite du bilan des élections professionnelles dans l'éducation, les débats en BDFD et CDFD ont fait apparaître comme indispensable que les syndicats nationaux accolent systématiquement le sigle FSU à celui de leur syndicat pour donner davantage de visibilité à la fédération.

Il faudra également réfléchir à une meilleure coordination entre les syndicats nationaux et la fédération, aussi bien au niveau local que départemental et académique, voire Ile de France, notamment dans la gestion du matériel destiné à l'information des adhérent-e-s.

Le journal FSU94 a gagné en richesse et diversité. Les sujets portent tant sur l'éducation que sur des questions sociales et économiques (protection sociale, RESF, dette publique, fiscalité, justice des mineurs, Europe, action sociale,...) en passant par des thèmes relatifs à l'ensemble de la Fonction Publique Territoriale. La FSU94 a à cœur de solliciter des rédacteurs des différents syndicats afin que le journal soit le reflet de la composition de notre fédération.

Notre fédération porte également l'objectif d'impulser et d'enrichir les débats ainsi que la réflexion collective sur de grands sujets de fond, dans un cadre pluraliste (syndicats nationaux, catégories, courants de pensée). Notre journal peut avoir vocation à diffuser largement cette réflexion, mais il gagnerait également à apporter davantage d'informations spécifiquement Val-de-Marnaises.

# RAPPORT D'ACTIVITE

Le site de la FSU94 est très peu visité : si un premier travail de modernisation a été conduit ces dernières années, il n'est pas satisfaisant. Le site de la FSU94 est maintenant hébergé par la FSU Nationale mais la mise à jour du site n'est pas simple à effectuer et son accès pour les visiteurs est confus.

De plus, il ne comporte pas suffisamment d'informations relatives au département ni de lien vers les sites des syndicats nationaux du département. Ce travail, qui devra être mené, ne pourra se faire sans l'aide des informaticiens de la FSU nationale. Depuis le dernier congrès, du temps de décharge syndical a été donné pour la tenue du site.

## Les instances : CDFD, BDFD :

Le CDFD est l'instance délibérative de la FSU94.

Le BDFD est l'instance exécutive de la FSU94

Le BDFD s'est réuni régulièrement et a réellement pu travailler dans un cadre fédéral.

Le CDFD n'a pas été systématiquement convoqué par courrier postal, comme prévu initialement, faute de temps pour effectuer cette opération. Si cela n'a pas eu d'incidence directe sur le nombre de participants, il est regrettable de constater le manque d'investissement de certains syndicats dans cette instance, ce qui appauvrit la fédération. Il faudra sans doute réfléchir à ce peu de motivation en proposant des ordres du jour plus fédéraux et davantage ouverts au débat contradictoire.

Un calendrier des réunions établi à l'avance favoriserait aussi la participation des camarades.

Le secrétariat se réunit en moyenne tous les 15 jours ; les militants de différents syndicats (SDU-CLIAS, SNEP, SNES, SNUEP, SNUIPP) y sont assidus.

Le secrétariat continue de jouer le rôle de comité de rédaction. Il est par ailleurs force de propositions qui sont ensuite débattues dans les instances syndicales et fédérales.

La FSU 94 est un outil aux mains des salariés pour unifier leurs luttes et gagner sur leurs revendications. C'est pourquoi nous devons continuer à élargir et à renforcer nos liens avec les militant-e-s et les adhérent-e-es de tous les syndicats de notre fédération départementale et poursuivre, au plan départemental et académique, notre activité pour la construction d'un nouvel outil syndical de transformation sociale.

## Rapport d'activité voté à l'unanimité



**Ne restez pas isolé, défendez vos droits,  
rejoignez l'un des syndicats de la FSU!**



**Maison des Syndicats 11/13 rue des Archives 94000 Créteil.**

Tel : 01 49 56 97 22 Fax : 01 49 56 97 34

Site : <http://sd94.fsu.fr>

Mail : [fsu94@fsu.fr](mailto:fsu94@fsu.fr)

**Fédération Syndicale  
Unitaire**

**FSU**

	<b>SNASUB –</b> Personnels d'Administration et d'Intendance	Secrétaire académique : Yann MAHIEUX Tel: 01 48 96 36 65 Email : creteil.snasub@free.fr internet <a href="http://snasub-creteil.fr">http://snasub-creteil.fr</a>
	<b>SNCS –</b> Syndicat National des Chercheurs Scientifiques.	Tel : 01 49 56 97 22
	<b>SNEP – Enseignants EPS :</b> professeurs agrégés, certifiés, AE, CE, MA, contractuels, vacataires, stagiaires.	Secrétaire : Coralie BENECH Tel : 01 43 77 00 22/55 30 site : <a href="http://www.snep94.fr.st">www.snep94.fr.st</a> Email : s2-94@snepfsu.net
	<b>SNEPAP –</b> Syndicat National des Educateurs et Personnels de l'Administration Pénitentiaire.	Claude CHARAMATHIEU Tel : 01 49 56 97 22 Email : <a href="mailto:snepap@club-internet.fr">snepap@club-internet.fr</a>
	<b>SNES -</b> Professeurs agrégés, certifiés, AE, CE, MA, contractuels, vacataires, CPE, CO-Psy, stagiaires (sauf EPS), MI-SE, aides éducateurs.	SNES académique Tel : 08 11 11 03 83 Fax : 01 41 24 80 61 Secrétariat départemental: Séverin Geffroy, Isabelle Truffinet Site : <a href="http://www.creteil.snes.edu">www.creteil.snes.edu</a> Email : s3cre@snes.edu
	<b>SNESUP –</b> Professeurs de l'Enseignement Supérieur	Tel : 01 45 17 11 05 Email : <a href="mailto:lauton@univ-paris12.fr">lauton@univ-paris12.fr</a> Site : <a href="http://www.snesupvm.org">http://www.snesupvm.org</a>
	<b>SNETAP –</b> Syndicat National de l'Enseignement Agricole Public	Secrétaire : Hélène HUET Tel : 01 43 96 71 57 Email : <a href="mailto:hhuet@vet-alfort.fr">hhuet@vet-alfort.fr</a>
	<b>SNICS –</b> Infirmières et Infirmiers Conseillers de Santé	Secrétaire académique : Yamina Belarbi Tel : 06 60 24 14 94 ou 01 49 56 97 30.
	<b>SNPES- PJJ –</b> Personnels de l'Education et du Social - Protection Judiciaire de la Jeunesse	Secrétaire régional : Jean- Paul RAVAUX Contact départemental : Joëlle Le Scraigne 01 48 99 95 04
	<b>SNPIEN –</b> Syndicat National des Personnels d'Inspection de l'Education Nationale.	Christian BILLIERE Tel : 01 44 79 96 40
	<b>SNUAS-FP –</b> Assistantes et Assistants Sociaux	Secrétaire : Jean-Pierre LHANDÉ Tel : 01 49 56 97 30
	<b>SNU/CLIAS –</b> Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales de l'Intérieur et des Affaires Sociales	Secrétaire départemental : Christiane BELERT Tel : 01 43 99 86 04 / 01 42 07 34 17 Email : <a href="mailto:sdu94@voilà.fr">sdu94@voilà.fr</a> / <a href="mailto:sdu@cg94.fr">sdu@cg94.fr</a>
	<b>SNUEP -</b> Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel: PLP, CPE, stagiaires, MA, contractuels et vacataires	Secrétaire académique : Nicolas DUVEAU, Koba TRAORE Secrétaire départementale : Laurence TRUBLEREAU Tel : 01 43 77 02 41 Email : <a href="mailto:snuep.creteil@wanadoo.fr">snuep.creteil@wanadoo.fr</a>
	<b>SNUIPP</b> Instituteurs, professeurs des écoles, PEGC, contractuels, aides éducateurs.	Secrétaire : Hélène HOUGUER Tel : 01 49 56 97 10 Email : <a href="mailto:snu94@snuipp.fr">snu94@snuipp.fr</a>
	<b>SNUTEFI</b> Syndicat National Unitaire Travail Emploi Formation Insertion	Secrétaire: Mirabelle LEMAIRE <a href="mailto:snu94@yahoo.fr">snu94@yahoo.fr</a>
	<b>UNATOS -</b> Agents, personnels de laboratoire, Techniciens, Ouvriers de l'Education Nationale	Secrétaire académique : Marie-Françoise DAUPRAT. Tel : 01 48 96 36 96 – Fax : 01 48 96 36 80.

# APPEL A VOTER UNITE ET ACTION

## Liste Unité et Action Et sans tendance

SABLIC Didier SNEP  
ANGLESIO Catherine SNES  
AMAR Jean SNESUP  
BELARBI Yamina SNICS  
GEFFROY Séverin SNES  
HOUGUER Hélène SNUIPP  
KEFTI Francine SNEP  
POLACK Bruno SNETAP  
TRUBLEREAU Laurence SNUEP  
TRUFFINET Isabelle SNES  
AERTS Philippe SNEP  
ANDRIEUX Christelle SNUIPP  
ANGOT Michel SNUCLIAS  
BACHELLERIE Benoît SNEP  
BENECH Coralie SNEP  
BON Catherine SNUIPP  
BOULAIS Isabelle SNES  
BOZON Philippe SNEP  
BREITENSTEIN Edith SNES  
CERVEAUX Brigit SNUIPP  
CHAILLAT Vincent SNUIPP  
CHENET Joël SNUIPP  
CLAIR Emilie SNES  
COFFINET Katerine SNUCLIAS  
DAWINT-MAZON Danielle SNUTEFI  
DELALANDE René SNES  
DUMORTIER Gilbert SNES  
FARDOUX Clémentine SNES  
GHEBBI Christiane SNUIPP

Au cours des trois dernières années, la FSU Val-de-Marne n'a eu de cesse de combattre la politique libérale menée, les réformes mises en place, les décisions et autres mesures reflétant la volonté de transformer notre société dans le sens de l'individualisme, de la perte des solidarités, de la casse des services publics et d'une société toujours plus dure pour les uns, la majorité, tout en réservant les privilèges pour une poignée d'autres.

Cette démarche qui a conduit la FSU à rechercher les plus grandes mobilisations possibles à chaque fois que cela était nécessaire n'a malheureusement pas toujours abouti. A la fois dans la volonté de certaines organisations hors FSU de ne pas s'engager dans des mobilisations de grande ampleur ou encore dans l'idée que pouvait se faire certains salariés que face à ce « gouvernement de combat », rien ne pouvait être gagné.

Pour autant, la FSU 94 n'a jamais renoncé et a toujours su tenir son rôle pour la défense des intérêts de ses syndiqués et des usagers du service public. En informant les salariés et la population du département, en participant activement aux initiatives et actions auxquelles nous nous sommes associés, le choix a toujours été fait de mener les luttes nécessaires dans le souci de rassembler le plus largement, autant sur le plan de l'interprofessionnel que sur celui de l'interfédéral.

La volonté de tout mettre en œuvre pour résister à ces politiques dévastatrices a conduit notre section départementale à se positionner pour un changement politique lors des dernières élections, sans pour autant reprendre à son compte les programmes des uns ou des autres.

C'est dans cette logique et en toute indépendance, sans compromission mais sans naïveté, que nous avons continué à mener notre activité pour faire avancer nos propositions et nos revendications. Et même si est affichée par certains la volonté d'un dialogue social renouvelé, la FSU continuera, lorsque cela sera nécessaire, à travailler à la constitution d'un rapport de force suffisant pour faire valoir ses revendications.

**Nous vous appelons donc  
présenté par la direction  
et pour la liste Unité et**

# APPEL A VOTER UNITE ET ACTION

Informez les collègues, construisez ensemble les propositions, agissez du lieu de travail jusqu'aux plus hauts niveaux, avec toutes et tous, tel doit continuer à être notre activité départementale.

Mais c'est aussi en travaillant à l'intérieur de la FSU, avec l'ensemble des syndiqués et l'ensemble de nos organisations que nous pourrions améliorer notre activité. Prendre le temps du débat et de la réflexion, aussi bien sur un champ d'activité, sur les services publics, sur notre fédération, sur l'avenir du syndicalisme, ..., tel que nous l'avons fait ces trois dernières années, doit rester au cœur de notre engagement.

En nous gardant de toute instrumentalisation, nous restons convaincus de la nécessité de porter nos revendications auprès des élus, des mouvements politiques républicains, des collectivités locales et territoriales, des associations, ..., dans le respect de notre indépendance et de la spécificité de chacun.

Nous nous engageons à continuer les échanges entre organisations syndicales, entre fédérations, sans exclusive et sans tabou, pour œuvrer à un syndicalisme de transformation sociale rassemblé et le plus uni possible.

Les collègues se reconnaissant dans le courant de pensée « Unité et Action » ont fait le choix depuis la création de la FSU d'ouvrir leur liste à tous les syndiqués, y compris à ceux ne se positionnant pas a priori dans cette orientation. Cette démarche a été largement approuvée par une majorité de syndiqués il y a 3 ans.

Cette diversité est notre richesse et c'est pourquoi nous la renouvelons.

Cette liste, largement représentative de l'ensemble des syndicats de notre département, s'est construite sur le principe de la pluralité, du rassemblement et de la parité, tout en associant actifs et retraités.

## Liste Unité et Action Et sans tendance

GIRAL Julien SNASUB  
GOUEZOU Jean-Michel SNES  
HARVIER Jean-Michel SNES  
JOLLET Emmanuelle SNUIPP  
KOURDA Sonia SNES  
LAMBERTIN Josselyne SNUIPP  
LAPERCHE Pierre SNEP  
LAUTON Gérard SNESUP  
LE CLEAC'H Viviane SNUIPP  
LESVIGNES Marc SNUIPP  
LONGUET Michel SNES  
LOURS François SNUEP  
MALZAC Guy SNES  
MANDELBLIT Fabienne SNUIPP  
MEYERIE Annick SNUIPP  
NADER Guillaume SNASUB  
NARCE Franck SNUIPP  
PEYRAT Eléonore SNEP  
PIRENET Jean-Luc SNUCLIAS  
PRIMEL Danièle SNES  
QUINSON Cécile SNUIPP  
REDOUTE Micheline SNES  
ROCHELEMAGNE Patricia SNUIPP  
SAUTEL Michel SNUIPP  
SILVERSTON Sylvette SNES  
SULTAN Valérie SNES  
THOMAS Jérôme SNUCLIAS  
TISSIER Corinne SNES  
VOLLOT Philippe SNUCLIAS  
ZIDI Mustapha SNESUP

**à voter pour le rapport d'activité  
départementale de la FSU  
action et sans tendance**

# APPEL A VOTER ECOLE EMANCIPEE

## Liste à l'initiative et de militant-es **PLUS QUE JAMAIS**

### Liste Ecole Emancipée

DUFOUR Bruno SNUIPP  
PIAGET Natacha SNES  
TRAORE Bila SNUCLIAS  
TREILLET Stéphanie SNESUP  
GUINTRAND Thierry SNUIPP  
BOERES Thierry SNES  
LEMOULE Sylvie SNUIPP  
HEURTEBIZE Hervé SNUCLIAS  
HAUDIQUET Valérie SNPES-PJJ  
CHEVALLIER Luc SNUTEFI  
ERMI NE Stéphanie EPA  
GALIN Bernard SNES  
CELEYRETTE Agnès SNUIPP  
LAFRANCE Pierre SNUIPP  
BOURRET Sandrine SNES  
CHARPENTIER Bernard SNUIPP  
MICLO Gréteil SNES  
MICHELETTA Cyrille SNUIPP  
RAJKUMAR Virginia SNES  
LE CORNEC Bruno SNUIPP  
SOLER Micheline SNUIPP  
CHRISTIANY Jean-Michel SNES  
BARRAUD Valérie SNUIPP  
ACHART Jean-Louis SNES  
PRUVOT Sabrina SNUIPP  
MASSALSKY Alain SNES  
REQUENA Pascal SNUIPP  
GRANPOLD Anne Gaëlle SNES  
BUTORI Sébastien SNUIPP  
BORDY Sophie SNES

30 ans d'attaques libérales, 4 ans de crise économique, l'Union européenne au bord de l'explosion et partout l'influence croissante des courants politiques les plus réactionnaires. Alors que nos sociétés n'ont jamais produit autant de richesses, elles sont rongées par la souffrance sociale, l'affaiblissement des solidarités, la tentation du repli sur soi et du rejet de l'autre. Le syndicalisme a un défi majeur à relever : défendre les salarié-es et les plus démunis-es, promouvoir des alternatives économiques et sociales progressistes et écologiquement viables, faire renaître l'espoir d'un monde plus juste et la confiance en l'action collective. C'est ce syndicalisme que l'École Émancipée (ÉÉ) défend dans la FSU.

#### **L'austérité... c'est (encore) maintenant !**

Ce qui n'a pas changé, c'est bien la purge imposée aux salariés partout en Europe. Les catégories populaires sont sommées de payer une dette héritée d'une fiscalité favorable aux plus riches, et d'un sauvetage des banques à fonds perdus... Le résultat c'est une politique d'austérité qui s'attaque aux services publics, aux salaires, à l'emploi, à la protection sociale. Le Traité Européen (TSCG), fraîchement voté par la nouvelle majorité en France, est un pas de plus dans cette voie, et enfonce le continent un peu plus dans la crise. Les mobilisations contre l'austérité se multiplient en Europe (Grèce, Portugal, Espagne,...). Pour l'École Émancipée, le syndicalisme doit œuvrer à la convergence de ces luttes.

#### **Le « changement »... en trompe l'œil**

Changement de ton : le nouveau gouvernement met en place des concertations avec les organisations syndicales sur tous les sujets. Cependant, elles ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. En particulier que le dogme de la réduction des dépenses publiques reste posé comme intangible : sur les 40 000 recrutements annoncés pour l'année prochaine dans l'Éducation, 22 000 couvriront les départs à la retraite, et le reste, qui représente 8281 temps pleins, sera pris sur le dos des autres services publics. Beaucoup d'autres dossiers ne donneront lieu qu'à des aménagements cosmétiques comme le Livret Personnel de Compétences qui est allégé mais le principe du socle commun renforcé ; la mise en place de « l'école du socle », le statut de directeur d'école sont annoncés. La gouvernance des universités est « démocratisée » mais la mise en concurrence des établissements et la logique d'excellence confortées.

**Votez et  
à l'initiative de l'École**

# APPEL A VOTER ECOLE EMANCIPEE

de l'ÉCOLE ÉMANCIPÉE (EE)

sans tendance

**CONSTRUIRE UNE FSU COMBATIVE !**

Dans la Fonction Publique le management libéral des personnels se poursuit. La nouvelle étape de décentralisation éclatera et confiera la formation professionnelle et les services publics d'orientation aux régions. Quant à la chasse aux Roms et aux sans-papiers, la politique de ce gouvernement n'a rien à envier à celle du précédent.

## **Un syndicalisme qui ne lâche rien**

Dans ce contexte, le syndicalisme de lutte et de transformation sociale ne doit pas se satisfaire de demi-mesures, mais rester intransigeant sur ses revendications et faire bouger les lignes. Être indépendant c'est combattre l'austérité et le néolibéralisme quelle que soit la couleur du gouvernement. En ce sens l'École Émancipée s'est battue pour que la FSU participe pleinement au collectif unitaire contre le TSCG, y compris la manifestation unitaire du 30 septembre. En ce sens elle pousse la fédération et ses syndicats à alerter les collègues sur les dangers qui se profilent : budget d'austérité, loi d'orientation pour l'école, pour le supérieur, décentralisation ... Les grandes orientations du gouvernement sont loin de nos mandats. La satisfaction de nos revendications nécessitera des mobilisations larges et résolues, non pas secteur par secteur, mais à l'échelle de la fonction publique pour le moins.

## **Construire une FSU forte, combative et pluraliste**

Pour l'École Emancipée le débat d'orientation contradictoire est nécessaire et bénéfique à la démocratie et à l'efficacité des actions engagées. Des divergences existent entre nous et U&A sur la formation des enseignants, sur le rôle de la fédération qui, selon nous, ne doit pas se résumer à un cartel de syndicats. Nous avons eu de vifs débats lors de la bataille des retraites, du protocole précarité ou lors des élections professionnelles de 2012. La question de la nécessaire indépendance de la FSU vis à vis du gouvernement fait aussi débat dans la fédération et ses syndicats nationaux.

Mais nous constatons aussi que la FSU 94, malgré ses difficultés de fonctionnement, est un cadre dans le débat fédéral et dans l'action syndicale pour agir avec l'ensemble des personnels et des salariés. Ceci nous engage à œuvrer plus que jamais au sein de la FSU 94 pour **défendre, avec toutes celles et tous ceux qui partagent ces préoccupations, une orientation résolument combative, unitaire et fédérale.** Dans ce but,

## Liste Ecole Emancipée

VI BERT Catherine SNUI PP  
BOUCHERET Marianne SNES  
FEVRE Michel SNUI PP  
CHAUSSENDE Pascale SNES  
TRAN Thi Mai SNUI PP  
OTSMANE Nadia SNES  
CROQUET Amandine SNUI PP  
PALLARD Xavier SNES  
KASSAB Alia SNUI PP  
PORTIER Sophie SNES  
PATEL Almash SNUI PP  
DIAS de MELHO Jacques SNES  
LE CORNEC Brigitte SNUI PP  
SOULEZ Marie-Claude SNES  
ACHART Philippe SNES  
BERTHOLET Evelyne SNUI PP  
RAI VARD Elise SNUI PP  
BRUGNON Brigitte SNUI PP  
LE MOËL Sébastien SNES  
HUCHET Véronique SNUI PP  
MEIER Isabelle SNES  
BACHERE Serge SNUI PP  
OLIVIER Laurence SNES  
SOLER-TANGUY Karine SNUI PP  
DUFOUR Octave SNES  
ROUXEL Chantal SNUI PP  
SEU ESAULOV Simonetta SNUI PP  
VOLLAI RE Christiane SNES  
LEBLOND-SZLAMOWI CZ Dominique SNUI PP  
GAUTREAU Paul SNES

**faites voter pour la liste**

**Émancipée et militant-es sans tendance.**



## La gestion privée d'une activité de service public : **DANGER!**

Le 21 juin 2012, le conseil d'administration de Pôle emploi a validé le plan stratégique « Pôle emploi 2015 » avec les voix des représentants de la CFDT, de la CGC (FO et la CFTC se sont mollement abstenues, la CGT était absente), mais aussi celles des représentants de l'Etat.

Pôle emploi 2015 ne répond en rien à l'urgence sociale que connaît notre pays, toujours ancré dans une crise économique profonde.

Les orientations qui y sont définies ont un caractère profondément dangereux pour les usagers les personnels et le service public de l'emploi.

### **Un projet en inadéquation avec la situation économique du pays.**

Dès sa genèse, le SNU-FSU a dénoncé la grave inadaptation de la convention tripartite, déclinée aujourd'hui dans le plan stratégique de Pôle emploi 2015, avec la situation économique du pays.

En effet, elle a été construite dans une optique de sortie de crise, ce qui ne correspond malheureusement pas à la réalité ; les plans sociaux, mis sous cloche pendant les élections présidentielles, se multiplient et la courbe du chômage ne cesse de grimper.

La pierre angulaire du projet de la direction générale est la segmentation des publics avec trois niveaux d'accompagnement : renforcé, guidé et simple appui.

Pour justifier cette méthode, il propose un slogan choc : « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ».

Ce qui apparaît de prime abord comme un véritable argument est vite balayé lorsqu'on y regarde de plus près. En effet, dans le cadre de l'accompagnement renforcé, des collègues seront exclusivement chargés d'un portefeuille de 70 demandeuses et demandeurs d'emplois jugés-es comme en ayant le plus besoin. Concentrer nos moyens sur une partie très restreinte des demandeurs d'emplois aura pour conséquence que l'on fera encore moins pour la grande majorité de nos publics. Que se passera-t-il pour le 71<sup>ème</sup> demandeur d'emploi qui se présentera dans nos services pour bénéficier lui aussi d'un accompagnement renforcé dont il ou elle aura légitimement besoin ? Est-il normal de le lui refuser ? Une des missions d'un service public est de combattre les inégalités : où est le principe d'égalité de traitement ? Cette série de questions, qui en appelle d'autres et que nous avons posées en comité central d'entreprise, sont restées sans réponse.

### **Le modèle entreprise appliqué à Pôle emploi : nocivité pour les personnels et les usager-es !**

**NOUS TIRONS LA SONNETTE  
D'ALARME CAR C'EST LE MODÈLE DE  
GESTION LIBÉRALE DE L'ENTREPRISE  
QUI SERA APPLIQUÉ DANS  
« PÔLE EMPLOI 2015 ».**

Mais lorsque nous analysons plus en profondeur les mécanismes qui sous-tendent ce plan stratégique, nous tirons la sonnette d'alarme

car c'est le modèle de gestion libérale de l'entreprise qui sera appliqué dans pôle emploi 2015. Concernant l'accompagnement, qui se mettra en place dès janvier 2013 après la fin de la phase transitoire d'abandon du suivi mensuel personnalisé, se dessine une concurrence malsaine entre agent-es.

Il y aura trois catégories de conseiller-es dont celle des « supers conseiller-es » qui feront l'accompagnement renforcé. Mais cela ne suffit pas à la direction générale, car la concurrence entre agences sera également de mise. La direction générale mettra en place des orientations nocives pour les personnels : volonté de réduire les durées de certains entretiens-inscription-diagnostic (l'entretien d'inscription), de réduire les effectifs des structures, d'agir auprès de l'UNEDIC pour simplifier la réglementation de l'assurance chômage- nos métiers de l'indemnisation sont en danger- de supprimer l'intermédiation, silence assourdissant sur l'avenir de Pôle Emploi Services (service qui "récolte" les cotisations des employeurs pour financer l'UNEDIC), des services aux entreprises (des plates-formes avaient été mises en place pour les entreprises qui n'arrivaient pas à joindre leur agence), et sur les équipes d'orientation spécialisée (où travaillent les psychologues du travail ex-AFPA).

La pression sur les collectifs et les individus augmentera car des indicateurs de résultats seront imposés à tous les niveaux !

# Plan stratégique « Pôle Emploi 2015 »

La courroie de transmission de la direction générale sera les équipes locales de direction (ELD= les 3 à 8/10 de personnels qui sont responsables d'un site Pôle Emploi) notamment les responsables d'équipe de production (REP), qui font partie de l'ELD, ce qui va à l'encontre de la conception de leurs métiers qui est celle d'un appui technique et opérationnel de leurs équipes. Il y a environ 2 ans, les REP étaient AEP (animateur d'équipes professionnelles) : nous sommes passés à la **production**, et les demandeurs d'emploi sont devenus des **clients** et non plus des usagers !!

Par « effet miroir », le service rendu aux usager-es de Pôle emploi (demandeurs d'emploi et entreprises) sera lui aussi dégradé.

## Une autre orientation s'impose

En s'appuyant sur la clause de révision-adaptation de la convention tripartite, une autre orientation s'impose.

Comme nous l'avons précisé au directeur général lors du CCE du 15 mai 2012, « le SNU-FSU exige la mise en place de mesures d'urgences pour que le service public de l'emploi soit repensé et refondé, parce que le Service Public s'inscrit dans une continuité de droit, d'accès, d'égalité et donc dans la continuité de l'Etat. Il doit produire de l'égalité et de la citoyenneté, de la solidarité. Sa finalité sociale est d'être au service de la collectivité. Nous réaffirmons les principes d'égalité, de continuité, d'accessibilité, de non-discrimination, comme principes fondamentaux du Service Public. Il permet l'accès à toutes et tous aux services de base que représentent la santé, l'éducation, les transports, l'emploi, la formation, la communication, l'information... Il tient compte des réalités des territoires et des

spécificités des départements et territoires d'outre mer. »

Dans la lettre publique que nous avons adressée au ministre le 24 mai dernier, le SNU-FSU a rappelé ces éléments en dressant toute une série de contre-propositions basées sur des mesures d'urgence internes et externes à Pôle emploi, ainsi que sur l'élaboration d'une véritable loi de programmation pluriannuelle sur l'emploi.

Ce plan stratégique est une orientation claire de convergence entre secteur privé et secteur public comme on peut notamment le constater avec la rupture sémantique : la substitution du client à l'usager-e. La direction générale sous prétexte de « modernisation » dans un souci de réactivité et d'efficacité veut appliquer à Pôle emploi des techniques managériales libérales, le SNU-FSU continuera à s'y opposer et à défendre un véritable Service Public de l'Emploi.

Dans le département, les agences de Chennevières et d'Ivry se sont mises en grève à la mi-octobre pour dénoncer la dégradation du service rendu aux usagers et les conditions de travail:

A Ivry, le site est situé dans une zone artisanale très excentrée et mal desservie (à 20mn du RER, 30mn du métro; seul le bus 180 arrive à proximité sans pour autant relier directement les stations RER et métro). L'agence d'Ivry étant située en ZUS, cette localisation de l'agence pénalise en priorité les demandeurs d'emploi qui habitent en leur grande majorité justement à l'opposé de la ville d'Ivry. Elle pénalise aussi les agents par des temps de déplacements supplémentaires. La situation très excentrée et isolée de ce site fait craindre l'aggravation des conflits car les usagers, bien évidemment

contraints par des trajets longs et coûteux, n'accepteront pas, comme aujourd'hui, de s'entendre dire par l'agent d'accueil de revenir l'après-midi, le lendemain ou le surlendemain.

A Chennevières, les demandeurs d'emploi (**3189** personnes) ne sont reçus qu'épisodiquement, leurs conseillers passent la moitié de leur temps de travail sur l'agence de Sucy en Brie et ne peuvent de ce fait traiter leur dossier avec le soin requis. La présence d'agents de l'indemnisation sur l'agence de Chennevières est plus qu'épisodique, ce qui entraîne que le public de Chennevières ne bénéficie pas d'un service Pôle emploi complet hormis s'il se rend à Sucy en Brie

Les entreprises (4996 établissements) ne sont plus reçues à Chennevières mais doivent également se déplacer à Sucy en Brie. 1000 offres d'emploi ont été perdues en regard de l'année dernière, le site ne peut plus être le véritable garant de ses offres car ce service est mutualisé depuis le 1<sup>er</sup> mai..



# CHSCT:DUER

## Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

**Depuis 2001, le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) est obligatoire dans toutes les entreprises privées ou publiques (Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 pour la fonction publique)**

Il incombe à l'employeur, responsable de la santé au travail de ses salariés (voir code du travail), d'évaluer et de lister les risques afin d'assurer la santé et la sécurité au travail des travailleurs dans un document unique établi en concertation avec eux.

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail (établissement, école, rectorat, IA, services municipaux...): elle est mise à jour annuellement ou lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail... ( modification des horaires, déménagements par exemple)

Le DUER devrait être tenu à la disposition des membres CHSCT, des délégués du personnel, du médecin de prévention et des inspecteurs sécurité et santé au travail (ISST).

Or, la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale ont pris un immense retard et se trouvent dans l'illégalité, le DUER n'ayant pas été mis en place. Cela pourrait avoir des conséquences graves pour l'employeur (DASEN, Recteurs, maires, préfets...). Dans le cas où un agent porterait plainte contre son employeur suite à un accident de service avec séquelles, le juge pourrait demander le DUER pour vérifier ce qui a été mis en place pour éviter le risque qui a conduit à cet accident. En cas d'absence du DUER, l'employeur pourrait être lourdement condamné surtout dans le cas où serait déterminée une « faute inexcusable de l'employeur ». En effet l'employeur doit avoir pleine conscience des

dangers auxquels sont exposés ses salariés et est tenu à une obligation de résultat en termes de prévention des risques professionnels (maladies ou accidents).

Le DUER est le premier élément de la prévention car il permet d'identifier les risques, les dangers encourus sur le lieu de travail, (voire sur le trajet domicile travail): c'est à partir du DUER que **l'employeur devra agir pour éliminer ou réduire les risques encourus. C'est pour cette raison que la FSU invite à utiliser cet outil pour l'activité syndicale: éviter les risques, améliorer les conditions de travail sont aujourd'hui des enjeux de société, tant nos métiers et la notion même de travail ont été bouleversés en quelques années.**

Des risques nouveaux sont apparus avec l'usage des nouvelles technologies, les modifications du temps de travail et des métiers, l'utilisation de produits dangereux, mais aussi avec les nouvelles techniques de management ou d'évaluation des personnels...

Une fois les risques identifiés avec précision avec les salariés sur le terrain, il appartiendra à l'employeur d'agir, et, le cas échéant, d'accepter les aménagements qui lui sont proposés, en particulier par les syndicats et leurs représentants en CHSCT.

**Le DUER n'est pas qu'un « papier à remplir » (il n'y a d'ailleurs pas de formulaire tout fait) : il demande donc une démarche active de l'employeur, en concertation avec les salariés et leurs représentants.**



# CHSCT

Dans les 4 CHSCT de l'académie,  
la FSU est largement majoritaire:

(7 membres en tout: la FSU en a 4/7 dans le 94 et 5/7 au niveau académique)

appuyez-vous sur ses syndicats  
pour revendiquer une amélioration de vos conditions de travail.

Représentants FSU des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et  
des conditions de travail du Val-de-Marne

Secrétaire: Cécile QUI NSON

cecilequinson-chsct@orange.fr

Secrétaire remplaçant: Marc LESVI GNES

secretairechsctA@ac-creteil.fr

Noms des représentants	Adresse professionnelle et Adresse mail	Nom du suppléant et adresses pro et mail
Cécile QUI NSON SNUI PP-FSU	Ecole Jules FERRY 94 120 Fontenay S/Bois cecilequinson-chsct@orange.fr	Catherine ANGLESIO SNES-FSU Collège Ronsard 94240 L'Hay les Roses fsu94@wanadoo.fr
Marc LESVI GNES SNUI PP-FSU	RASED Félix Eboué 94 000 Créteil secretairechsctA@ac-creteil.fr	Yamina BELARBI SNICS-FSU EREA de Bonneuil 94 380 Bonneuil yamina.belarbi@ac-creteil.fr
Jean-Michel GOUEZOU SNES-FSU	Collège Wallon 94 200 Ivry sur Seine jmi013@free.fr	Sonia KOURDA SNES-FSU Collège Vallès 94 407 Vitry sur Seine skourda@free.fr
Jean-Pierre LHANDE SNUAS-FP-FSU	Lycée Louise Michel 94 500 Champigny sur Marne Lhande@free.fr	Monique COQ SNASUB-FSU Rectorat de Créteil Service des pensions monique.coq@ac-creteil.fr

# CHSCT

## CHSCT Académique

Secrétaire: Marc LESVIGNES secretairechsctA@ac-creteil.fr

Secrétaire remplaçante: Catherine ROUSTAN catherine.roustan@wanadoo.fr

Noms des représentants	Adresse professionnelle et Adresse mail	Nom du suppléant et adresses pro et mail
Marc LESVIGNES SNUIPP-FSU	RASED Félix Eboué 94 000 Créteil secretairechsctA@ac-creteil.fr	Serge BONTOUX SNUIPP-FSU SEGPA du clg Beau Soleil 77 500 Chelles serge.bontoux@ac-creteil.fr
Catherine ROUSTAN SNES-FSU	Lycée Martin Luther King 77 600 Bussy Saint Georges catherine.roustan@wanadoo.fr	Jean-Pierre LHANDE SNUAS-FP-FSU Lycée Louise Michel 94 500 Champigny sur Marne Lhande@free.fr
Isabelle CAPITAO SNASUB-FSU	Clg Gabriel Péri 93 300 Aubervilliers isabelle.capitao@snasub-creteil.fr	Yamina BELARBI SNICS-FSU EREA de Bonneuil 94 380 Bonneuil yamina.belarbi@ac-creteil.fr
Philippe PERSE SNEP-FSU	Clg Blanche de Castille 77 760 La Chapelle La Reine persebudart@orange.fr	Pascale AMOUROUX-COUNIL SEP du lycée Signoret 77 000 Vaux le Penil p.amouroux@numericable.com
Vincent TENNESON SNES-FSU	Lycée Eugène Delacroix 94 704 Maisons Alfort vincent.tenneson@creteil.snes.edu	Pascal JEANJACQUOT Collège Jean Jaurès 93 420 Villepinte pascal.jeanjacquot@ac-creteil.fr

## DES PROPOSITIONS DANGEREUSES, BIEN ÉLOIGNÉES DE L'INTÉRÊT DES ÉLÈVES

Vincent Peillon a annoncé mardi 16 octobre aux organisations syndicales ses propositions en matière de décentralisation. Pour le SNES, ses propositions sont inacceptables tant en ce qui concerne l'orientation scolaire qu'en ce qui concerne la carte des formations de l'enseignement professionnel. Le ministre annonce la création du service public territorialisé d'orientation. Il prévoit de transférer les CIO (Centres d'Information et d'Orientation) aux Régions. Ceux-ci risqueraient d'être dilués dans « des espaces métiers polyvalents ». Or les CIO ne sont pas de simples lieux d'information. Que

deviendrait leur rôle institutionnel dans l'Éducation nationale (observatoire du district, formation des enseignants, animation et information en direction des équipes d'établissement...) ? Tout en affirmant ne pas vouloir décentraliser les Co-Psy et les

directeurs de CIO, le ministre propose de les placer sous une double autorité rectorale et régionale, ce qui est totalement ingérable car cela risque d'engendrer des conflits incessants au détriment de la mission des Co-Psy en direction des élèves des établissements. De plus, comment les missions resteraient-elles identiques d'une Région à l'autre ? Comment, avec 1500 élèves en charge, les Co-Psy pourraient-ils absorber en plus le travail auprès des publics adultes dont les Régions ont la charge ? Le SNES a dit clairement son opposition à de telles mesures qui mettent en cause non seulement le statut des

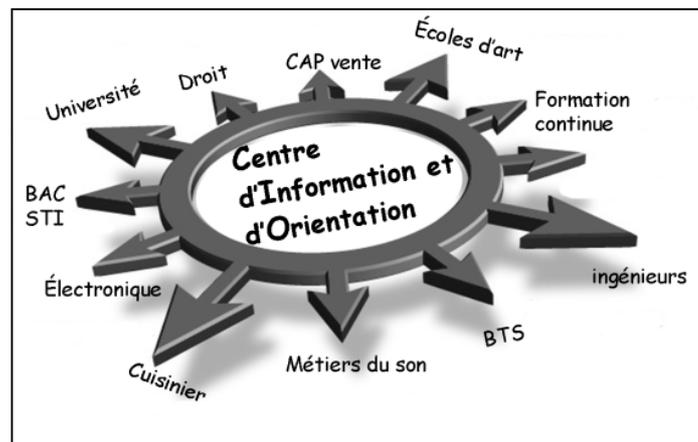
personnels mais leurs missions, dont le cœur est bien le travail au service des élèves et des parents. Il appelle les Co-Psy et les directeurs de CIO, les enseignants et les parents à se mobiliser rapidement.

S'agissant de la carte des formations professionnelles, le ministre prévoit de confier aux Régions la décision d'ouverture des sections, en conservant pour l'Éducation nationale celle des fermetures. Cela fait courir le risque d'une offre de formation construite exclusivement à partir des besoins régionaux, alors que, d'une part, le développement économique et social ainsi que celui des activités de produc-

tion de biens et de services imposent une politique nationale en terme de formation professionnelle initiale permettant une réelle élévation des qualifications, et que, d'autre part, la mobilité des jeunes impose de leur proposer une formation qui ne se limite pas aux

perspectives professionnelles de leur Région d'étude. Il est par ailleurs absurde que les ouvertures des sections puissent être décidées par le Conseil Régional alors que les personnels (masse salariale, recrutement, formation) sont gérés par l'Éducation nationale. Cette situation ne peut qu'engendrer de graves dysfonctionnements.

Le SNES rappelle son exigence d'un pilotage national de la formation initiale des jeunes, les cartes de formation devant être arbitrées en dernier lieu par le ministère de l'Éducation nationale après consultation des instances de dialogue Régions/État prévues par la loi.





# Pouvoir d'achat et emploi : des outils de sortie de la crise

## **Pour nos salaires, il y a urgence !**

La FSU a défendu ce point de vue dès l'installation du gouvernement, comme elle le faisait auparavant. Des négociations s'ouvrent dans la Fonction publique. Elles sont nécessaires, mais ne doivent pas permettre au gouvernement d'esquiver la revendication des personnels d'une mesure générale immédiate de hausse des traitements.

Pour beaucoup d'agents de la Fonction publique, la vie est difficile : 20 % des agents sont payés au niveau du SMIC ; les politiques indemnitaires ont joué contre l'emploi et les solidarités, les professions qualifiées sont insuffisamment rémunérées. Cela se traduit par une crise de recrutement profonde pour les métiers enseignants.

### **La FSU revendique :**

- La fin du gel du point d'indice, son l'indexation sur les prix, des mesures de rattrapage des pertes (plus de 13 % depuis 2000) ;
- Un salaire minimum à 1600 € net ;
- La reconstruction de la grille avec en première mesure, une augmentation uniforme de 50 points ; des carrières linéaires ;
- La revalorisation salariale des filières féminisées, bien moins rémunérées ;
- La suppression de la journée de carence.

## **Faudrait il, en temps de crise accepter l'austérité ?**

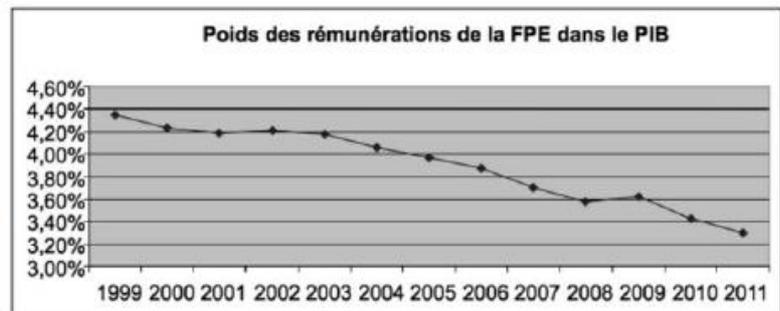
Les salaires ne sont pas responsables de la crise. Crise financière, elle est devenue une crise de la dette par l'intervention même des fauteurs de crise. Les salaires sont pour l'essentiel dépensés et font vivre une partie importante de la population ; les salaires et les pensions favorisent la consommation et la relance. Des salaires augmentés, c'est aussi plus de cotisations et plus de ressources fiscales.

## **Impossible ?**

Une part toujours plus faible des revenus du pays est consacrée aux salaires de la Fonction publique. La FSU défend une réforme fiscale d'ampleur ; c'est un moyen essentiel pour répondre aux besoins fondamentaux de la population qui restent très importants, et un outil de redistribution. Le gouvernement a pris ou décidé des mesures en ce sens, mais elles n'ont pas l'ampleur que la FSU estime nécessaire. Et le choix du traité européen, les politiques d'austérité qu'il dicte entravent l'emploi public, la hausse de nos salaires, la relance.

## **Avec la FSU, osons revendiquer !**

*Les rémunérations des agents de la Fonction publique de l'Etat (hors enseignement privé sous contrat) représentent une part toujours plus faible des richesses nationales.  
(Sources : faits et chiffres 2011-2012, INSEE).*



Le service public,  
on l'aime, on le fait avancer !

FSU - Fédération Syndicale Unitaire - 104, rue Romain Rolland -  
93 260 Les Lilas - www.fsu.fr